

"L'avenir appartient aux  
audacieux, le Monde à  
ceux qui osent"



## Parlons de nous!

Transitions Pro c'est une équipe d'experts qui œuvre au quotidien pour permettre aux salariés de concrétiser un nouveau projet professionnel : changement de métier, création ou reprise d'entreprise

Transitions Pro est l'interlocuteur des salariés du secteur privé pour leur reconversion professionnelle



📍 39 Rue F. Forest  
Imm Orlando  
lot 45 - 1er étage - ZI de jarry  
97122 BAIE - MAHAULT

☎ +590 321 033

🌐 [www.transitionspro-guadeloupe.fr](http://www.transitionspro-guadeloupe.fr)



PARTENAIRE D'AVENIR   
**TRANSITIONS**  
  
**PRO** Guadeloupe

**CERTIFICAT**  
  
**CLéA**

Vous avez des connaissances de base mais pas de diplôme ? CléA est fait pour vous. L'objectif ? Attester de votre maîtrise des savoirs de base ou de vos compétences numériques afin de favoriser votre employabilité ou faciliter votre accès à la formation. CléA peut s'obtenir directement ou après une formation.

## Le certificat CléA, c'est quoi exactement ?

Le certificat CléA est une certification interprofessionnelle, reconnue au niveau national. Créée par les partenaires sociaux et gérée par Certif'Pro, CléA a pour objectif d'attester de votre employabilité.

Il atteste que vous possédez un premier niveau de connaissances et des compétences dans 7 domaines :

- s'exprimer en français ;
- calculer et raisonner
- utiliser un ordinateur et internet ;
- travailler en équipe ;
- travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel ;
- apprendre à apprendre tout au long de la vie ;
- maîtriser des gestes et postures et respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.

## Pour quelle raison obtenir CléA ?

Le certificat CléA a de nombreux atouts :

- permettre d'évoluer dans votre entreprise, de changer de métier ou bien encore de faciliter votre accès à la formation,
- prouver que vous possédez les compétences de base et la capacité d'adaptation nécessaires pour intégrer avec succès un environnement professionnel.

## CléA, c'est pour qui ?

CléA est particulièrement adapté aux salariés ou demandeurs d'emploi peu qualifiés ayant peu ou pas de diplôme, nécessitant un point de départ dans l'univers de la formation.

## Qui peut financer ?

Pour financer CléA, vous pouvez utiliser votre Compte personnel de formation (CPF). Vous pouvez également solliciter votre employeur dans le cadre du plan de développement des compétences (qui remplace le plan de formation).

## Peut-on allier CléA et PTP ?

Oui ! Cela fait même partie des parcours de formations valorisés par Transitions Pro. Cela veut dire que dans ce cas, votre dossier correspondra à l'une des priorités de financement du PTP.

## Comment l'obtenir ?

Le certificat CléA peut s'obtenir directement si la personne maîtrise tous les domaines ou après une formation si certains éléments sont à acquérir. C'est une certification officielle reconnue par tous, dans tous les secteurs d'activité, et dans toutes les régions.

L'obtention de CléA se déroule en plusieurs étapes :

- L'évaluation préalable : vous allez rencontrer un conseiller qui va vous accompagner et vous proposer une évaluation. Si l'évaluation montre que vous maîtrisez les domaines, le dossier est soumis à un jury pour l'obtention du certificat CléA ; sinon, une attestation vous sera fournie en mettant en avant vos points forts, et les points à développer.
- La formation : si l'évaluation initiale fait apparaître que certains éléments sont à développer, le conseiller vous proposera un programme personnalisé avec préconisation d'une formation. A la fin de celle-ci, vous passerez à nouveau une évaluation uniquement sur les domaines pour lesquels vous avez été formé ;
- L'obtention du certificat : votre dossier sera examiné par un jury composé de professionnels. S'il répond aux attentes vous obtiendrez votre certificat CléA.